

International Taekwon-Do Federation (ITF)

ACTIVE · Verein · 1005 Lausanne · VD

INFORMATIONS DE BASE

UID	CHE-451.435.250
Adresse	c/o CM AVOCATS Avenue du Tribunal-Fédéral 1 1005 Lausanne
Forme juridique	Verein

BUT

les objectifs de la FIT sont les suivants: a) renforcer et promouvoir l'héritage du Fondateur tel que décrit dans son encyclopédie du Taekwon-Do, en particulier les vingt-quatre formes (TUL) et la philosophie du Taekwon-Do, en organisant notamment des tournois, des séminaires, des conférences et des ateliers; b) améliorer constamment la pratique du Taekwon-Do et le promouvoir, le réglementer et le contrôler dans le monde entier, sous toutes ses formes, en tant que sport, art martial, mode de vie et outil de développement social, physique et mental; c) favoriser les relations amicales entre les Associations nationales, les Fédérations Continentales et les autres organisations; d) assurer le respect et prévenir les infractions aux Statuts, Codes, Règles, Règlements, au Règlement de l'Assemblée Générale, aux directives et aux décisions de la FIT et du TAS; e) organiser et gérer les compétitions internationales avec le soutien des Fédérations Continentales, des Associations Régionales et des Associations Membres; f) déployer ses efforts pour faire en sorte que la pratique du Taekwon-Do soit accessible à tous ceux qui souhaitent y participer, sans distinction de sexe ou d'âge, et qu'elle dispose des ressources nécessaires; g) publier des règlements et des dispositions régissant le Taekwon-Do et toutes les questions s'y rapportant et veiller à leur application; h) promouvoir l'inclusion de tous les genres dans le domaine du Taekwon-Do, y compris dans son développement, ainsi que la pleine inclusion de tous les genres dans la pratique du Taekwon-Do et à tous les niveaux, y compris dans des rôles de gouvernance et techniques; i) protéger les intérêts de ses Associations Membres et leur apporter un soutien adéquat en vue du développement de la pratique du Taekwon-Do dans leurs pays respectifs; j) promouvoir l'intégrité, l'éthique et le fair-play afin de faire obstacle à toutes les méthodes ou pratiques, telles que la corruption, le dopage ou le truchage des compétitions, qui seraient susceptibles de compromettre l'intégrité des compétitions, des pratiquants, des officiels et des Associations Membres ou de donner lieu à des abus dans le domaine du Taekwon-Do; k) instituer des mesures et des campagnes fortes contre la corruption, l'usage de stupéfiants et le racisme dans le Taekwon-Do; l) régler les litiges entre les Fédérations Continentales, les Associations Régionales, les Associations Membres, les Officiels, les Clubs, les Ecoles, les Centres de formation et d'autres organisations; m) diffuser des informations sur les activités de la FIT auprès des Fédérations Continentales, des Associations Régionales et des Associations Membres; n) protéger l'environnement et gérer les ressources de manière durable grâce à ses pratiques en matière d'accueil d'événements et de gestion de ses activités; et o) collecter des fonds, acheter ou détenir des actifs au profit du Taekwon-Do ou en vue de leur réinvestissement à tous les niveaux et dans tous les secteurs du Taekwon-Do.

Source : données publiques de Zefix (Office fédéral du registre du commerce) et de la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). OnlineInfo.ch offre un accès indépendant à ces informations mais n'est pas une autorité officielle et ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données. Pour un extrait à valeur juridique, adressez-vous au registre du commerce cantonal compétent. État : 03.09.2026.